YouthLab

DEVIENS EXPERT DE VÉCU

POUR AMELIORER LE SYSTEME DE JUSTICE, TA VOIX EST IMPORTANTE !

TON EXPÉRIENCE PEUT AIDER D'AUTRES JEUNES

Défense des Enfants International Belgique

YOUTHLAB, QU'EST CE QUE C'EST ?

YOUTHLAB EST UN PROJET DÉVELOPPÉ EN BELGIQUE PAR L'ASBL DEFENSE DES ENFANTS INTERNATIONAL (DEI) -BELGIQUE.

À TRAVERS CE PROJET, NOUS VOULONS QUE LA JUSTICE SOIT PLUS À L'ÉCOUTE DES RÉALITÉS DES JEUNES.

L'IDÉE EST DE METTRE EN CONTACT DES JEUNES ÉTANT PASSÉS PAR L'IPPJ AVEC DES AVOCATS, JUGES ET PROCUREURS. **À TRAVERS TON EXPÉRIENCE, LES PROFESSIONNELS DE LA JUSTICE POURRONT SE FAIRE UNE MEILLEURE IDÉE DES RESSENTIS DES JEUNES, DE LEURS RÉALITÉS, ET MIEUX PRENDRE EN COMPTE LA PAROLE DE CHAQUE JEUNE.**

CE PROJET A DÉJÀ FAIT SES PREUVES AUX PAYS BAS, ET NOUS VOULONS MAINTENANT LE METTRE EN PLACE EN BELGIQUE.

TEMOIGNAGES

« C'était une lutte, comme un jeu du chat et de la souris, parce que pour eux, je suis le mauvais garçon, alors pour moi ce sont eux les monstres. Quand je travaille avec eux et je leur raconte mon histoire, je sens qu'ils me regardent avec des yeux totalement différents. ».

JEUNE EXPERT DE VECU POUR YOUTHLAB, AUX PAYS-BAS :

« Je repars avec une leçon : Quand je suis au tribunal, je ne regarde pas seulement un suspect, je dois aussi m'intéresser à la personne que j'ai devant moi et me demander : Quel est le parcours de ce jeune, et surtout, vers où veut-il aller ? »

PROCUREUR AYANT PARTICIPE À YOUTHLAB, AUX PAYS-BAS :

EN QUOI ÇA CONSISTE ?

EN TANT QU'EXPERT DE VÉCU, TU SERAS AMENÉ À PARTICIPER À DES DISCUSSIONS AVEC DES GROUPES D'AVOCATS, JUGES ET PROCUREURS.

TU POURRAS RACONTER TON EXPÉRIENCE ET DIRE CE QUE TU PENSES DE LA JUSTICE DES MINEURS POUR AMÉLIORER LE SYSTÈME.

=

TON OPINION SERA AUSSI IMPORTANTE QUE CELLE DU JUGE, PROCUREUR OU AVOCAT

TU RECEVRAS UN DÉFRAIEMENT DE 25 EUROS POUR CHAQUE SÉANCE.

GRACE À CES DISCUSSIONS, LES PROFESSIONNELS SAURONT MIEUX S'ADRESSER AUX JEUNES QUI PASSERONT PAR LE SYSTÈME DE JUSTICE, ET LA PAROLE DES JEUNES SERA MIEUX COMPRISE ET PLUS RESPECTÉE.

TON PROFIL

- TU AS ENTRE 17 ET 24 ANS
- TU AS UNE EXPÉRIENCE DE LA JUSTICE DES MINEURS ET TU AS DÉJÀ PASSÉ UNE PÉRIODE EN IPPJ.
- TU AS PRIS DU RECUL ET TU AS DES CHOSES À DIRE SUR LA JUSTICE DES MINEURS EN BELGIQUE.

COMMENT POSTULER ?

ENVOIE-NOUS UNE VIDÉO OU UN MESSAGE VOCAL SUR WHATSAPP AU : **+32492827358**

SI TU PRÉFÈRES POSTULER PAR ÉCRIT, TU PEUX NOUS ENVOYER UN EMAIL À : **EMNA.MZAH@DEFENSEDESENFANTS.BE**

FINANCÉ PAR

PROGRAMME DROITS, EGALITÉ, CITOYENNETÉ DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

RETROUVE-NOUS SUR NOTRE SITE DEI-BELGIQUE.BE ET SUR NOS RESEAUX SOCIAUX

@DEI BELGIQUE

DÉFENSE DES ENFANTS INTERNATIONAL - BELGIQUE RUE DU MARCHÉ AUX POULETS 301000 BRUXELLES TEL : + 32 (0) 2 203 79 08
N°ENTREPRISE : 0447.397.058 - RPM : BRUXELLES INFO@DEFENSEDESENFANTS.BE

DÉFENSE DES ENFANTS INTERNATIONAL BELGIQUE